



AMICALE DES RANDONNEURS CYCLO-TOURISTES PICTO-CHARENTAIS

REUNION DU COMITE DIRECTEUR à GENÇAIS (86) 19 octobre 2019

Participants : Bassereau Michel, Baudin Christian, Coutant Véronique, Landrevie Patrice, Landrevie Sylvie, Martin Christiane, Martin Paul, Mounier Jean-Yves, Renou Françoise, Renou Michel, Rioland Luc, Roger Marie-Agnès.

Ordre du jour : suite à l'assemblée générale, le comité directeur se réunit à 18 h et traite les points suivants :

1- Répartition des tâches au sein du CD :

Remplacement du président : vue la difficulté à pourvoir ce poste, les membres font d'abord appel à une candidature pour un responsable du bulletin dont le rôle serait d'assurer la coordination au sein de l'équipe actuellement en place. Cette tâche peut-être accomplie par une personne autre que le président. Luc se porte volontaire et est élu par le comité.

Est évoqué ensuite le fait qu'il serait bon que la présidence soit assurée par un Arctiste qui a participé à la création de l'ARC, qui a bien connu les raisons qui ont amené à former une Amicale telle qu'elle est définie dans les statuts et la charte depuis 2005. La possibilité d'envisager une direction menée à deux ou trois personnes ou « collégiale » comme il en existe actuellement dans certaines associations n'est pas envisageable dans l'immédiat car les statuts ne le permettent pas à ce jour. Patrice propose sa candidature. Jean-Yves veut bien occuper le poste de vice-président accompagné de Luc élu l'an passé à ce poste. Cette organisation est validée par le comité directeur. On verra dans l'année la procédure à suivre au niveau des statuts pour mettre en place « une collégiale ».

Répartition des autres tâches : quelques changements (voir tableau en pièce jointe). Lors d'une préparation de rencontre, ne pas hésiter à solliciter un ou plusieurs responsables du tableau cité si vous êtes inquiet pour un problème quelconque (matériel, hébergement, parcours, dates, choix d'un camping...). Il est rappelé que le référent peut également suggérer des changements dans le cahier des charges, via son intervention en AG notamment.

2- Questions diverses :

Propositions :

- Un pense-bête est en cours de création pour venir en aide aux correcteurs et à tous ceux qui tapent des textes sur ordinateur afin de respecter quelques règles pratiques.

- Ne pourrait-on pas annoncer la semaine estivale de l'ARC dans la revue du Randonneur ? À voir. La question va être soumise aux Arctistes lors du compte-rendu oral de cette réunion.

Le 8 novembre 2019

la secrétaire, Françoise Renou